



# Emplois du temps



Pour l'école  
« Pierre-Toussaint  
Braccini »  
-  
Maternelle et

## Primaire

|             | Lundi                                     | Mardi                          | Mercredi                              | Jeudi                                     | Vendredi                       |
|-------------|---|--------------------------------|---------------------------------------|---|--------------------------------|
| 7H30/8H30   | Accueil périscolaire                      |                                |                                       |   |                                |
| 8H30/11H30  | Classe                                    | Classe                         | Classe                                | Classe                                    | Classe                         |
| 11H30/13H50 | Accueil périscolaire<br>Cantine ou Maison |                                | Accueil périscolaire<br>jusqu'à 12H20 | Accueil périscolaire<br>Cantine ou Maison |                                |
| 13H50/15H30 | Classe                                    | Classe                         |                                       | Classe                                    | Classe                         |
| 15H30/17H00 |   | Activités périscolaires<br>TAP |                                       |   | Activités périscolaires<br>TAP |
| 17H00/18H15 | Accueil périscolaire                      |                                | Accueil périscolaire                  |   |                                |

## Pour l'école « Kallisté » - Maternelle et Primaire

|                                      | Lundi                                     | Mardi  | Mercredi                              | Jeudi                                     | Vendredi |
|--------------------------------------|---|--------|---------------------------------------|---|----------|
| 7H30/8H20                            | Accueil périscolaire                      |        |                                       |   |          |
| 8H30/11H45<br>Mercredi<br>8h30-11h30 | Classe                                    | Classe | Classe                                | Classe                                    | Classe   |
| 11H45/13H45                          | Accueil périscolaire<br>Cantine ou Maison |        | Accueil périscolaire<br>jusqu'à 12H20 | Accueil périscolaire<br>Cantine ou Maison |          |

|             |                                |        |                      |                                |
|-------------|--------------------------------|--------|----------------------|--------------------------------|
| 13H45/15H00 | Classe                         | Classe | Classe               | Classe                         |
| 15H00/16H30 | Activités périscolaires<br>TAP |        |                      | Activités périscolaires<br>TAP |
| 16H30/18H15 | Accueil périscolaire           |        | Accueil périscolaire |                                |



Note d'information  
à l'attention  
des parents d'élèves



## La rentrée, c'est le Jeudi 4 septembre 2014



### Qu'est ce qui change pour votre enfant ?

#### Ecole le Mercredi Matin

Accueil périscolaire le Mercredi matin, de 7 heures 30 à 8 heures 20 et de 11 heures 30 à 12 heures 20

#### Les nouveaux rythmes scolaires

Le présent document est destiné à vous communiquer les principaux changements relatifs aux horaires et activités éducatives pour l'année 2014-2015. Vous trouverez dans la présente, le détail de l'emploi du temps et un résumé des activités qui seront mises en place suivant un projet pédagogique.

Les activités organisées et prises en charge par la commune en prolongement de la journée de classe visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives.

Le programme des activités sera modifié à chaque période (vacances scolaires). Un ALSH a été créé pour répondre à cette nouvelle réglementation.

#### Rappel

Les activités **sont gratuites** pour les parents **et ne sont pas obligatoires**. Ainsi, les parents qui le souhaitent peuvent reprendre leurs enfants après le temps d'enseignement.

Les demandes d'inscription aux T.A.P ont été prises au mois de juin. Pour des raisons logistiques et financières, il est rappelé aux parents que leur choix ne pourra être modifié en cours d'année.

A ce titre, il faudra veiller à l'assiduité des enfants inscrits à ces activités en prévenant de manière systématique les intervenants en cas d'absence justifiée.

#### Activités périscolaires (Garderie) et Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Le temps périscolaire désigne tous les moments de la journée qui précèdent ou suivent le temps de classe obligatoire ainsi que le temps libre. Il concerne donc :

- Le temps d'accueil avant et après la classe – Garderie –

- La pause méridienne, incluant le temps de restauration
- Les TAP.



### Activités périscolaires

Les différentes activités périscolaires fonctionnent dans les deux écoles maternelles et élémentaires de la Commune, aux horaires suivants :

#### Pour l'école « Pierre-Toussaint Braccini »

##### Modification cette année pour la garderie du matin !

Le matin de **7 heures 30** à 8 heures 20 et le soir de 17 heures à 18 heures 15.

A midi (pour les enfants qui ne fréquentent pas le restaurant scolaire) : de 11 heures 30 à 12 heures 15 et de 13 heures 30 à 13 heures 50 (garderie gratuite).

**Activités proposées** : Echec, basket, danse et musique durant la pause méridienne.

**Activités proposées durant les TAP** : Atelier bande dessinée, Foot, Lecture ou Chorale, Basket, Contes et Légendes, Sport, Théâtre et Cirque.

#### Pour l'école « Kallisté » (Maternelle et Primaire)

Le matin de **7 heures 30** à 8 heures 20 et le soir de 16 heures 30 à 18 heures 15.

A midi (pour les enfants qui ne fréquentent pas le restaurant scolaire) : de 11 heures 45 à 12 heures 15 et de 13 heures 30 à 13 heures 50 (garderie gratuite).

**Activités proposées** : Football, Basket, Tir à l'arc, Musique....

**Activités proposées durant les TAP** : Informatique, Anglais, Italien, Arts Plastiques, Cirque, Théâtre, Squash, Foot et Musique.



Le Maire,  
Michel **ROSSI**

---

## Pour tout renseignement

N'hésitez pas à contacter le **Service « Scolaire »** !

MAIRIE ANNEXE DE VILLE-DI-PIETRABUGNO

MAISON DU CAP

20200 VILLE-DI-PIETRABUGNO



**04.95.32.01.00**



**[mairievdp@yahoo.fr](mailto:mairievdp@yahoo.fr)**

